



## Axe 1 : L'intégration de tous dans la vie civique et sociale

**Orientation 2** : Renforcer le rôle de la culture, du sport et de l'éducation, composante du vivre ensemble

**Action 1.4** : Charte des bonnes pratiques pour les usagers des équipements communaux

### Finalités du développement durable<sup>1</sup>

Lutte contre le changement climatique	-
Préservation de la biodiversité, des ressources naturelles	-
Epanouissement de tous les êtres humains	++
Cohésion sociale et solidaire entre les territoires et générations	++
Modes de consommation et de production responsables	-

### CONTEXTE

#### Diagnostic :

##### ATOUTS

- des équipements sportifs extérieurs en nombre suffisant
- une coordination des activités via le service des sports
- un tissu associatif diversifié et dynamique
- une bonne coordination municipalité / associations

##### OPPORTUNITES

- un potentiel d'activités de plein air important
- une population jeune dynamique

##### FAIBLESSES

- quelques équipements vieillissants
- quelques équipements en salle manquants

##### MENACES

- difficultés accrues de soutien aux associations
- nécessité de capter le public adolescent pour lutter contre le désœuvrement de la jeunesse (issue de classes sociales défavorisées particulièrement)
- une attitude de plus en plus consumériste des équipements

#### Actions déjà engagées :

##### Réalisées :

- Service municipal des sports et école municipale des sports
- Maison des associations
- Première charte des engagements réciproques Ville-Association réalisée et signée par les Associations lors du Forum en Septembre 2014.

##### En cours :

Réhabilitation de l'ancien centre nautique en un espace de vie et de loisirs

##### En projet :

Construction d'un gymnase

##### Pistes de réflexion stratégiques

- Développer les activités extrascolaires pour les adolescents et enfants
- Favoriser l'accès au sport pour tous
- Veiller à l'adéquation de l'offre et de la demande en termes d'équipements sportifs, à leur entretien et à leur accessibilité
- Valoriser le tissu associatif

### OBJECTIFS

Pour chaque équipement public dédié aux sports établir les règles d'utilisation à destination des usagers.

### MISE EN ŒUVRE

Rédaction d'une charte ou d'un règlement intérieur des équipements en concertation avec les utilisateurs.

Tous les vendredis, un agent fait le tour de tous les équipements afin de vérifier leur bon usage.

### GOVERNANCE

#### pilotage

Pôle Vie Associative, Culturel et Sportive – Service des Sports  
Le Service des Sports a en charge la surveillance et le bon entretien des équipements sportifs

#### partenaires

Associations sportives

### CALENDRIER

#### Court terme

2014

#### Moyen terme

#### Long terme

### BUDGET

0,00€

### SUIVI / EVALUATION / COMMUNICATION DE L'EVALUATION

Indicateurs de suivi	Indicateurs d'évaluation	Modalités de communication	
		Vers qui ?	Avec quels outils ?
Dates de publicité des chartes ou règlements Nombre de signataires de la charte	Relevés d'incidents constatés dans les équipements Bilan annuel de la charte	Usagers des équipements sportifs municipaux	Affichage, Site internet, courrier

<sup>1</sup> - Action nulle sur cette finalité + action d'accompagnement vers cette finalité ++ action contribuant à l'atteinte de cette finalité